

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

DELICE HOLDING

Siège social : Immeuble Joumena, zone d'activité Kheïreddine, la Goulette, Tunis

DELICE HOLDING –SA- « DH », porte à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée

Générale Ordinaire, tenue le 13 juin 2024 a fixé le dividende de l'exercice 2023 à 0.600 dinars par action, s'appliquant pour 54 907 262 actions.

La date de détachement des dividendes est prévue à partir du 17 juillet 2024.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

DELICE HOLDING

Immeuble « JOUMANA », la Zone d'Activité Kheïreddine, la Goulette 2060 - Tunis.

MF : 1299178L/A/M/000

RC : B01100672013